

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 28 novembre 1977 à 20h30

Présents : MM. BERNARD, BOUTILLIER, DARRAS, DOUET J.P., JOZWAK J., LAUDIJOIS D., Mmes PICKERING, VANLERBERGHE, M. RICHARD.

Absents : M. LELONG M., VERSIGNY P.

Monsieur J.P. DOUET est nommé secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour quelques points sont évoqués.

Il est adopté : - de donner à chaque conseiller un compte-rendu des réunions.
M. J.P. DOUET propose un essai d'enregistrement de la séance.
- de reprendre systématiquement le compte-rendu de la réunion précédent avant de passer à l'ordre du jour.

- Le Problème des chiens errant dans la rue est soulevé. Une information sur l'interdiction sera faite par affichage.
- Le virage de la place Niville (malgré la pose du panneau "virage dangereux") posant toujours des problèmes, il est décidé d'essayer une bande blanche ou la pose d'un panneau stop, suivant avis des Ponts et Chaussées.
- Les passages cloutés à la petite école et devant l'arrêt des cars n'ayant pas été faits, une nouvelle demande sera établie.
- le "tout à l'égout" est une nouvelle fois évoqué. Monsieur LAUDIJOIS propose de faire une étude chiffrée afin d'informer la population du coût de l'opération pour chaque administré.
- M. le Maire donne lecture d'une correspondance de la s/s Préfecture sur les moyennes chiffrées.

Nous passons à l'ordre du jour.

- RAPPORT DES COMMISSIONS

B.A.S. - Réunion du 21 novembre 1977

Les délégués de l'Administration étant démissionnaires d'office, (Mme DEBON, M. R. DEBROUWER, M. BARBIEUX), de nouveaux représentants de l'Administration seront désignés par M. le s/s Préfet, sur proposition du Maire.

Les bons de combustible passent à F.100.- et seront distribués en Juillet dès l'année prochaine pour permettre une meilleure utilisation.

Les bons de viande seront de F.25.-

COMITE DES FETES

Les colis de Noël seront distribués le 17 décembre 1977 par MM. DARRAS, VERSIGNY, JOZWAK. Des chocolats seront offerts aux enfants des écoles.

Des sapins vont être achetés pour mettre : un place Niville et un Place du Fort (à cet effet des prises ont été installée), deux pour les écoles, deux pour l'église, un pour la Maison des Jeunes.

Le problème de l'assurance pour les guirlandes est soulevé, un contact doit être pris avec l'assureur de la commune.

.../...

COMITE DES FETES (suite)

Un projet de voyage courant février est en cours.

COMMISSION DES TRAVAUX

La Commission constate que les travaux effectués pour les trottoirs et la chaudière ne correspondent pas à ce qu'il avait été décidé et regrette de n'avoir pu en débattre notamment pour les travaux effectués sur les fossés.

- Trottoirs :

- Les travaux exécutés vont coûter plus cher que prévu du fait de leurs modifications. Les fossés ne devaient pas à l'origine être rebouchés.
- La pose d'un tuyau pour traverser la route a remplacé la pose d'une grille.
- La Commission des travaux et les conseillers qui le désirent seront convoqués à la réception des travaux.

- Chaudière :

- La pose de la chaudière a été effectuée, mais une nouvelle fois la constatation est faite que le cloisonnement a été effectué sans devis.

A ce sujet la Commission des travaux propose qu'un devis soit exigé pour tout travail dépassant F.1.000.- Proposition adoptée.

- La porte coupe-feu du local de la chaudière ne semble pas présenter les normes de sécurité demandées, un contact urgent va être pris avec M. BOULLONNOIS pour régler ce problème.

- Logement:

- Le logement au-dessus de la Mairie va être loué à Monsieur TELLIER. Un contrat a été établi, le montant de la location s'élève à F.550.- mensuellement chauffage compris.

- Vestiaire U.S.M. :

- Monsieur GAILLARD, Géomètre à Nanteuil étudie le projet et des précisions seront apportées avant la fin décembre.

- Puits :

L'entreprise a été retardée dans ses travaux à la Villeneuve-sous-Verberie et son arrivée est imminente.

DIVERS.-

- Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre adressée par Mme BELHEIRANE pour demander le paiement d'une prime d'ancienneté. Le Conseil décide de convoquer Mme Belheirane à la prochaine réunion.

- Nettoyage de la Maison des Jeunes :

Le problème sera revu à la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 16 décembre 1977 à 20h30

SEANCE LEVEE à 24h00.



cf. Belheirane